

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
 Pour l'année... 12s-6d.
 six mois... 6s-3d.
 (payable d'avance.)
 non compris les frais de Poste.
 Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition l'abonnement sera de 15s. payable par semestre: Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin du semestre, et de payer ce qu'ils doivent.
 A Montréal, on s'abonne chez E. R. Fabre, cor. 3, rue St. Vincent.

L'AMI DE LA RELIGION

ET DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Rédacteur, } Propriétaires.
 { STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, }

PRIX DES ANNONCES.
 Six lignes et au-dessous..... 2s-6d.
 Dix lignes et au-dessous..... 3s-4d.
 Chaque insertion subséquente, le quart du prix.
 Au-dessus de dix lignes 4d. la ligne.
 Les annonces non accompagnées d'ordre seront publiées jusqu'à avis contraire.
 Les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, franc de port, à STANISLAS DRAPEAU et C^{ie}, Rue Ste. Famille, Côte De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL
 Côte De Léry, No. 14.

Québec, Mercredi, 2 Août, 1848.

BUREAU DU JOURNAL
 Côte De Léry, No. 14.

Extraits des Journaux français.

Paris 12^e Juillet.

On a arrêté à son arrivée à Lyon, où il avait été signalé par le télégraphe, un des principaux meneurs des derniers événements de Paris, et qui cherchait à gagner l'étranger. Il est ramené dans la capitale. Il y avait hier une certaine agitation dans le faubourg Saint-Marceau, mais la présence de forces considérables a maintenu l'ordre.

Des ordres ont, dit-on, été expédiés dans les départements afin de faire opérer quelques désarmements. Une émeute assez grave, mais qui n'a pas eu de suite, a eu lieu à Bourges à l'occasion de l'impôt sur les boissons. On a reçu d'Alger des nouvelles qui ont une certaine gravité. Il se serait manifesté dans l'Est une très-grande agitation parmi les Arabes. Plusieurs bâtiments étaient partis avec des troupes.

Notre correspondance de la province reçue aujourd'hui, vient malheureusement confirmer ce qu'on avait déjà soupçonné, à savoir, d'une manière trop incontestable que le mouvement insurrectionnel de Paris avait des ramifications qui lui formaient les chaînons de cette infernale conspiration. A Angers, des barricades devaient être élevées sur les trois ponts, et le feu mis dans divers quartiers de la ville. Une liste de neuf cents individus a été saisie; elle est entre les mains du préfet. Des visites domiciliaires ont été faites, et des arrestations ont eu lieu.

A Lyon, les investigations de la justice, d'après les les rumeurs générales, auraient également amené la découverte d'un plan de conspiration actuellement entre les mains de M. Loyson. Voici quelles seraient les principales dispositions de ce chef-d'œuvre de conception satanique, dont nous avons déjà dit quelques mots.

En premier lieu, faire sauter les gazomètres pour faciliter, dans l'ombre de la nuit, le meurtre et le pillage; brûler en même temps les ponts de bois et couper ceux de pierre, afin d'intercepter toute communication entre les diverses parties de la ville,

et s'opposer à l'arrivée de tous secours de l'extérieur; et puis, comme un dernier épisode de cette Saint-Barthélemy du socialisme, mettre le feu aux quatre coins de cette cité, pour achever la dévastation et éclairer le pillage.

Enfin à Marseille, d'après une lettre datée du 7 juillet, à 11 heures du soir, la population tout entière était dans une anxiété extrême. On avait annoncé l'arrivée d'un certain nombre de *Foraces* venant de Toulon et qui devaient se mêler à un mouvement insurrectionnel. Des bruits d'incendie du port avaient pris assez de consistance pour nécessiter la convocation des compagnies des portefaix, des marins et de l'escadron de cavalerie. Disons à leur honneur que presque tous ont répondu à l'appel. M. le général Saint-Martin est venu les remercier de leur dévouement à l'ordre, et s'est assuré par lui-même que la population pouvait compter sur eux.

On a fait écarier les navires qui étaient à fleur de quai, et l'on a transporté dans les forts les poudres qui étaient déposées dans la poudrière de Saint-Charles.

Empressons-nous de dire qu'au départ du courrier les craintes paraissent dissipées. Les gardes nationaux et la troupe avaient fait preuve du zèle le plus louable pour la défense de l'ordre et des lois.

M. Lamartine adresse aujourd'hui au Constitutionnel la lettre suivante, que nous nous faisons un devoir de publier.

Monsieur, par respect pour la crise de mon pays comme par respect pour le bon sens public, je laisse passer sans répondre ce flot de malveillance, de calomnie et d'absurdité qui submerge toujours pendant quelque temps des noms, des actes, les intentions des hommes que les événements élèvent ou précipitent dans les jours de révolution; la lumière se fera d'elle-même et rendra à chaque fait et à chaque homme sa véritable physionomie. Je ne suis point impatient de la justice, car je ne doute pas de l'avoir.

Mais je lis en ce moment dans votre numéro du 6 juillet un fragment d'article

emprunté au *Journal des Débats*, article dans lequel on pousse le délire de la calomnie jusqu'aux imputations suivantes: " Dans les derniers jours de février, les payés étaient à peine replacés, que le nouveau gouvernement songeait à relever au besoin, les barricades contre la garde nationale et contre la partie de la population que l'on prétendait animée d'un esprit réactionnaire, accusation qui frappe désormais, tous les amis de l'ordre social. Alors on forma, secrètement un bataillon des barricades dont les membres devaient servir d'instructeurs dans tous les quartiers, et on leur enseigna théoriquement l'art de les construire avec le plus de rapidité possible, et celui de les disposer avec le plus d'avantage. Les barricades étaient marquées sur un plan de Paris. On y avait indiqué, aussi les édifices, les monuments à fortifier pour en faire des citadelles centrales. On ne s'étonnera plus, d'après cela, des savantes combinaisons déployées par les insurgés de juin; ils suivent un plan tracé sous les auspices même du gouvernement, etc., etc."

J'avoue, monsieur, que pour la première fois la lecture de ces lignes odieuses me fait sortir du silence, que je me suis imposé jusqu'au jour des explications. Me voir pour ma part transformer en professeur de guerre civile et en préparateur de carnage, moi qui ai offert tous les jours, depuis quatre mois, ma poitrine pour épargner une goutte de sang de mes concitoyens, il n'y a à cela aucune réponse. Il n'y a qu'un cri d'indignation qui éclate au fond de l'âme, et que je vous prie seulement d'enregistrer. Recevez, etc. LAMARTINE, ex-membre du gouvernement provisoire et de la commission exécutive du gouvernement.

Paris, le 6 juillet 1848.
 Mgr. Sibour évêque de Digne a été nommé Archevêque de Paris. Voici ce qu'on lit au sujet du nouvel archevêque: Au moment où il est question d'un

nouvel archevêque pour la métropole de Paris, il ne paraîtra pas inopportün de présenter au nombreux abonnés des *Villes et Campagnes* quelques détails sur le prélat qui semble appelé à recueillir l'héritage de Mgr Affre. Les journaux annoncent la nomination de Mgr l'évêque Digne au siège de la capitale. Mgr Sibour (Augustin Dominique) est né à Saint-Paul-Trois-Châteaux, diocèse de Valence, le 4 avril 1792. Il était chanoine-titulaire de Nîmes lorsque, nommé à l'évêché de Digne, il fut sacré le 26 février 1840. Il a donc sur Mgr Affre l'avantage de l'âge et de l'épiscopat, car le défunt archevêque de Paris était né le 28 septembre 1793 et fut sacré le 6 août 1848.

Comme écrivain, Mgr. Sibour a constamment professé les doctrines purement romaines, sous le rapport de la discipline et de la liturgie. Il s'est ainsi honorablement placé à côté de Mgrs Giraud et Goussier, archevêques de Cambrai et de Reims, et à côté surtout de Mgr Parisis, évêque de Langres. Dans ses *Institutions diocésaines*, Mgr Sibour a hautement reconnu dans le collège des chanoines cathédraux le conseil permanent de l'évêque. Il a établi, dans son diocèse, le principe de l'immovibilité des desservants, et a établi de véritables officialités appelées à juger les causes ecclésiastiques. On peut affirmer, sans flatterie comme sans arrière-pensée, que Mgr Sibour est un des plus habiles et des plus sages administrateurs du clergé de France, et que sa promotion à l'archevêché de Paris serait un des plus heureux événements que la providence daigne ménager à son Eglise, surtout en ces moments difficiles. Il paraît certain que le Souverain-Pontife ne sera point difficile d'accueillir la nomination faite par le chef du pouvoir exécutif, quoique la constitution de la nouvelle république ne soit pas encore terminée et, par conséquent, quoique la question si délicate de la présentation aux sièges épiscopaux par le nouveau pouvoir civil ne puisse encore être débattue et surtout dirimée.

L'abbé J.-B.-E. PASCAL.

Membre du clergé de Paris.

Assemblée Nationale.

6 juillet. Point de séance par suite de la cérémonie funèbre qui a eu lieu ce jour.

7. L'Assemblée reprend la discussion du décret concernant les instituteurs primaires. Ce décret qui est adopté est en résumé ce qui suit :—

Un crédit de 995,000 francs (£49,750) est ouvert au ministre de l'instruction publique, pour augmenter, pour le second semestre de 1848, le traitement des INSTITUTEURS PRIMAIRES, dont le salaire est

au-dessous de 600 francs (£30).

Il est ensuite passé à la discussion du décret sur les caisses d'épargne.

8. 500,000 francs (£25,000) sont votés pour dépenses secrètes de l'Exécutif.

9. Discussion du Budget de la chambre en comité secret.

10. Le président donne lecture d'une lettre adressée par M. Affre, représentant du peuple et frère du vénérable archevêque de Paris, qui témoigne à l'Assemblée la profonde reconnaissance de la famille pour la part que la représentation nationale a prise au défilé qui laisse la mort du prélat. Cette lettre est dans les termes suivants :

« Monsieur le président, j'ai l'honneur de réclamer de votre bienveillante intervention pour remercier l'Assemblée nationale du sentiment de religieuse reconnaissance et de profonde douleur que lui ont inspirés le dévouement et la mort saintement héroïque de l'archevêque de Paris.

Si, à côté de cette glorieuse manifestation, je n'ai que d'impuissantes paroles pour lui parler de ma reconnaissance, je puis répéter avec bonheur le dernier vœu, le dernier cri d'amour du prélat martyr pour la France : que son sang soit le dernier versé ; qu'il en soit ainsi, et j'aurai offert à l'Assemblée nationale le tribut de reconnaissance qu'elle désire et qu'elle aime.

Je suis, etc.

B. AFFRE,

Représentant du peuple.

La garnison de Paris, est par un décret, portée à 50,000 hommes au moins. Trois projets de loi sont introduits ; le 1^{er} concerne le cautionnement qui sera exigé des journaux et qui est fixé à 24,000 francs (£1,200) pour les journaux paraissant plus de deux fois par semaine ; de £600 pour ceux qui ne paraissent qu'une fois par semaine ; le 2^e est relatif aux délits de la presse. Il punit par l'amende et emprisonnement les délits de la presse contre la représentation nationale, l'autorité exécutive, contre les droits des citoyens, pour excitation à la haine du gouvernement républicain, etc. Le 3^e est relatif aux Clubs qui seront soumis à l'observation de certaines formalités, à peine d'amende, suspension des droits civiques, etc.

DÉPART DES STEAMERS

ANGLAIS.

DE LIVERPOOL

AMERICA.....	22	juillet,	à	New-York
ACADIA.....	29	"	à	Boston.

annonces nouvelles de ce Jour.

Le 1^{er} semestre de l'*Ami de la Religion et de la Patrie*, à vendre.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 2 AOUT 1848.

La malle arrivée lundi après midi a apporté les journaux venus par l'*Europa*. Nous avons reçu l'*European Times*, de Liverpool, du 15, et des gazettes de Paris jusqu'au 12 juillet inclusivement. Nous n'avons pu trouver dans ces derniers journaux non plus que dans l'*European Times*, rien qui ait trait à l'insurrection de Montmartre, rapportée par les journaux américains. Aucun événement important n'a eu lieu à Paris depuis le 7 au 14 juillet. Nous commençons aujourd'hui à donner des extraits de ces journaux.

France.—Les nouvelles de Paris du 13, sont peu satisfaisantes. On dit qu'une sérieuse dissension règne dans l'exécutif par suite de preuves qui inculpent gravement les membres du dernier gouvernement. Un parti veut que des poursuites soient dirigées contre les inculpés ; un autre parti dans lequel se trouve le général Cavaignac, est opposé à cette démarche qu'il regarde comme intempestive.

La plus grande activité règne dans le département de la guerre.

On a découvert diverses mines en différents endroits, près de la chambre, sur le boulevard des italiens, dans la rue Louis le Grand, et dans le faubourg Poissonnière. L'alarme règne toujours et il y a peu de personnes qui paraissent dans les rues.

—Le général Cavaignac a adopté un plan contre l'érection des barricades.

—L'état de siège de Paris est continué pour un temps indéfini.

Paris, 14 juillet 1848.

Il y règne ici une opinion générale parmi les personnes les mieux renseignées, écrit un monsieur de Paris, que les ouvriers quoique vaincus pour le moment, se leveront de nouveau, et qu'une bataille plus sanglante est en réserve. Il est certain que les ouvriers de Paris sont dans un état d'exaspération ; ils disent qu'ils ont été trahis, et qu'ils ne regardent pas leur cause comme perdue.

Leur phrase habituelle est " nous ne nous insurgerons pas dans le mois prochain ; mais avant trois mois, nous serons encore une fois derrière nos barricades." Ils disent aussi, que la dernière insurrection a été prématurée ; que quoique le plan en eut été dressé depuis longtemps il y avait parmi eux une différence d'opinion sur le moment où l'action devait commencer ; ce qui n'empêché l'insurrection d'être aussi générale qu'elle l'aurait été sans cela. Le fait est que les mesures prises par le gou-

vernément pour la dissolution des ateliers nationaux sont venues inopinément hâter l'attaque. D'après les calculs les plus exacts, le nombre des combattants derrière les barricades était d'environ 50,000; mais dans ce nombre, il n'y en avait pas plus de 15,000 qui sortaient des ateliers nationaux. Je tiens ceci d'une personne qui est en état de bien connaître les faits et qui m'assure qu'à la prochaine insurrection qui en quelque temps qu'elle arrive, lui paraît être certaine, le nombre des insurgés sera trois fois plus grand que dans l'affaire du mois de juin.

Les rues de Paris fourmillent de fanatiques exaspérés qui se font un mérite du meurtre et de l'assassinat, mêlés à des milliers de forçats libérés. Les rues de la capitale n'offrent aucune sûreté; on y est fusillé en plein jour. Les personnes tuées de cette manière sont en plus grand nombre qu'on ne le pense. Dans l'intérêt du commerce, la presse cache autant que possible toutes ces atrocités.

Le commerce français va toujours en diminuant depuis la révolution de février, et la perception des impôts directs diminue pareillement comme le montre le tableau qui suit:

Impôts perçus 1848.

Mars,	57,580,100 francs.
Avril,	42,007,000
Mai,	22,122,450

Angleterre.—Les procès des chartistes impliqués dans les derniers troubles de la métropole, sont maintenant terminés. Le 10, six accusés déclarés coupables par le jury ont été condamnés à deux années de prison et à donner caution pour la paix, les uns pour 5 ans, les autres pour trois ans. Les prisonniers convaincus d'avoir assisté à des assemblées illégales ou de discours séditieux, ont été condamnés à deux ou trois mois d'emprisonnement. La presse n'a pas attaqué la justice de ces sentences.

Il règne une amélioration manifestée dans toutes les branches du commerce et de l'industrie. Il y a de l'activité dans les manufactures; l'argent est abondant et s'obtient à des termes faciles.

Le secrétaire d'Etat a donné ordre aux commissaires de la police de Londres, d'exercer les constables à la pratique du coutelas.

Irlande.—Le gouvernement est sorti de son apathie, et a pris les mesures les plus énergiques les plus sévères pour faire respecter les lois, abattre la presse séditieuse, et neutraliser l'organisation des clubs qui se fait avec activité. M. Martin s'est rendu et est maintenant à New-Gate. MM. Duffy et Martin ainsi que les propriétaires du journal la *Tribune*, Kevin, Isod O'Doherty, Richard Dalton Williams, et

Denis Hoban, imprimeur de ce journal, sont maintenant en prison sous accusation de félonie en vertu de la nouvelle loi. Il est probable que leur procès aura lieu le 8 d'août. Le *Irish Felon*, la *Tribune*, le *Nation* et d'autres journaux moins importants ont été supprimés par la police et tous leurs exemplaires saisis. Le matériel n'a pas été saisi et ces journaux vont recommencer leurs publications. MM. Meagher et Dohenny ont été arrêtés pour sédition et des mesures sont prises pour amener l'arrestation de MM. Darcy Magee, F. Lalor, Dr. Antisel et plusieurs autres.

La première assemblée de la Ligue Irlandaise a eu lieu le 11, à Dublin, sous la présidence de l'honorable M. Barnewall. Les principaux membres du comité sont:—Duffy du journal la *Nation*, John Martin du *Felon*, Williams, O'Doherty de la *Tribune*, Sir Colman O'Loghlen, W. S. O'Brien M. P. Meagher, Stritch, les messieurs O'Gorman et quelques autres. M. Maurice Leyne de *Conciliation-Hall* a prononcé un discours des plus incendiaires.

Les clubs irlandais ont maintenant 50,000 hommes parfaitement armés et exercés aux manœuvres militaires. Ils ont une grande quantité d'armunitions. D'un autre côté, les troupes sont loyales et fidèles et le gouvernement peut aussi compter sur la loyauté et l'aide de la police et des constables. Le seul moyen de prévenir l'insurrection est de détruire et de désarmer sans délais tous les clubs.

Danemarck.—Une trêve de trois mois a été conclue entre la Prusse et le Danemarck aux conditions suivantes, savoir:—l'évacuation des deux duchés, la remise des bâtiments capturés par les Prussiens qui payeront en outre la valeur des cargaisons; le remboursement de la taxe prélevée dans le Jutland par l'Allemagne. Nomination d'un gouvernement provisoire pour les deux duchés; ce gouvernement sera composé de cinq membres dont deux nommés par chacune des puissances contractantes, et le cinquième par les quatre commissaires. Dans le cas de difficulté à ce sujet, il sera nommé par l'Angleterre. Cette trêve a été mal accueillie en Allemagne, et la diète de Frankfort hésite à la ratifier.

Russie.—Aux dernières nouvelles, il y avait eu à St. Petersburg 3500 cas de choléra d'un caractère assez doux.

Si nous en croyons les journaux allemands, des événements de la plus haute importance vont avoir lieu dans la Valachie et de la Moldavie. Tandis qu'on supposait que les forces russes se concentraient sur les frontières de Posen et de la Silésie, dans le but d'attaquer l'Allemagne, elles se réunissaient, dans la direction de la Gallicie de manière à être prêtes pour l'invasion

des principautés sur le Danube.

Allemagne.—La nomination de l'archiduc Jean à l'office de régent de l'empire continue à donner la plus vive satisfaction. La députation de Frankfort chargée de lui signifier sa nomination et d'obtenir son consentement est arrivée au palais du prince à Vienne, le 5; l'archiduc a donné son acceptation de la dignité qui lui était confrère.

Des nouvelles de Aix-la-Chapelle disent que la poursuite contre les chefs républicains se continue avec activité. Plusieurs autres personnes ont été arrêtées. Les poursuites ont eu l'effet de diminuer la violence de l'association démocratique. Des poursuites ont aussi été dirigées contre la *Gazette du Rhin*.

Trois républicains, Heitchl, Koch et Jager ont été arrêtés le 4, à Cassel.

Une grande excitation reignait à Munich par suite de la révélation faite par la femme d'un officier, d'un complot tramé entre les républicains de la Suisse et de Bade dans le but d'assassiner tous les souverains de l'Allemagne.

Frankfort.—Quelques troubles ont eu lieu dans la nuit du 7, dans un des faubourgs de cette ville; mais ils ont été réprimés par l'autorité, la tranquillité a été rétablie et quelques arrestations ont eu lieu.

Espagne.—Les carlistes sont très formidables. Ils ont fait des progrès dans la Navarre; la ville d'Estella s'est prononcée en leur faveur. Leurs mouvements ont souffert un échec dans les provinces Basques par suite de la mort du général Alxa, fusillé par ordre du général Urbistondo. Un combat a eu lieu à quatre lieues de Barcelone entre Cabrera et les troupes royales qui ont été battues poursuivies jusqu'à Barcelone.

La Navarre a été mise en état de siège. Les journaux récents de Madrid ne donnent aucune information sur l'insurrection carliste. La capitale est tenue dans une ignorance profonde sur le mouvement des provinces. On a découvert dans la banque de Madrid une défalcation au montant de 65,000,000 de réaux, (£3,250,000). Une rencontre entre les troupes de la Reine et l'avant-garde de Cabrera s'est terminée par la défaite des carlistes.

Italie.—Des lettres de Goito du 1er de juillet disent, que les envoyés autrichiens ont proposé à Charles Albert de lui céder toute la partie de la Lombardie à l'ouest de l'Adige, y compris la forteresse de Mantoue, et Vérone; les provinces vénitienes demeureraient sous la domination d'un prince autrichien. Cette proposition a été refusée.

La *Gazette* du Piémont du 5, dit, que le sénateur Colla a pris au nom de Charles Albert, possession du duché de Parme.

Aucun mouvement n'a eu lieu soit de la part de Charles Albert ou des autrichiens. Il paraît que la prise de Rivoli n'a pas eu lieu. Le siège de Vérone est différé ; et il est très douteux qu'il se fasse.

Les succès des Autrichiens paraissent avoir découragé les habitants de la Lombardie et du Piémont. On commence à parler de demander l'aide de la France ou de la Suisse. Le territoire de Venise a été annexé au royaume d'Italie Supérieure. Le 1 juillet, le duc de Gènes a repoussé les autrichiens à Rivoli.

Autriche.—Le *Wiener Zeitung*, du 1 juillet, l'organe officiel du gouvernement contient un article dans lequel on regrette que toutes les propositions de paix aient été rejetées par les Italiens, tout en signalant l'esprit de conciliation qui a animé l'Autriche depuis le commencement de la révolte. Que si l'Autriche ne peut obtenir la paix par des négociations, elle l'aura par la force des armes. L'armée autrichienne en Italie doit être renforcée de 30,000 hommes.

Mgr. Morichini, envoyé de Sa Sainteté, est arrivé à Vienne. Il est porteur d'une lettre, du pape à l'Empereur d'Autriche, exprimant les vœux de Sa Sainteté pour le rétablissement de la paix en Italie, et recommandant à la générosité de Sa Majesté les prisonniers de guerre, sujets du pape.

L'aspect de l'assemblée constituante Autrichienne est bien triste.

La Gazette de Cologne dit que, sur les 92 membres maintenant élus par la Bohême, il y a 40 paysans. La Styrie a envoyé 31 paysans sur 75 députés dont la plus grande partie n'entend pas l'Allemand. Il est certain que la majorité de cette assemblée sera composée d'hommes sans éducation politique quelconque, et entièrement étrangers aux questions importantes du moment.

Naples.—Le roi a ouvert le parlement Napolitain par procureur, le 1 juillet. Les chambres n'ont pu s'occuper d'affaires, n'étant pas en nombre suffisant.

Sicile.—Le parlement sicilien s'occupe de la forme du gouvernement et du choix d'un roi. La grande majorité est pour une monarchie constitutionnelle dont le chef sera vraisemblablement le duc de Gènes, fils du roi de Sardaigne.

Prusse.—Le ministre de l'instruction publique a résigné. On s'attend à ce que l'archiduc Jean va nommer le prince royal de Prusse, commandant des troupes fédérales et que les hommes d'état prussiens vont remplir des offices importants dans l'administration. Le comité chargé de préparer un projet de constitution, a été déchargé pour l'abandon des droits féodaux.

Le ministère doit introduire une loi pour séparer entièrement l'Eglise de l'état, si toute fois il n'est pas obligé de résigner avant d'avoir mûri cette mesure et d'autres qu'il a en contemplation.

—Berlin est toujours tenu dans l'excitation par les assemblées tumultueuses qui se reforment aussitôt après avoir été dispersées par l'autorité.

Hongrie.—L'empereur d'Autriche a adopté une mesure bien calculée à produire le meilleur effet en Hongrie. Il a accordé au prince palatin l'archiduc Etienne, les mêmes pouvoirs que ceux accordés à l'archiduc Jean. L'archiduc Etienne est maintenant revêtu de pouvoirs illimités sur la Hongrie et les pays voisins soumis à l'Autriche ; ce qui facilitera la passation des mesures requises par le gouvernement Hongrois dans la crise actuelle.

(Traduit de l'European Times.)

Examen de l'Ecole des Freres.

DISCOURS D'OUVERTURE

Prononcé par un Elève.

Messieurs et Mesdames.

Nous voyons toujours arriver ce jour solennel avec des sentiments de joie mêlés d'une certaine appréhension, ce jour n'annonce-t-il pas en effet la récompense et la suspension de nos travaux ? n'est-il pas le prélude des vacances, temps toujours si cher aux écoliers.

Mais, d'un autre côté Messieurs et Mesdames nous sentons que nous avons à rendre compte, aujourd'hui de nos efforts à des juges éclairés, qui ont d'autant plus le droit de se montrer rigoureux qu'un espace de temps plus long nous sépare de l'époque où nous recevions ici nos premières leçons. N'avons nous pas à redouter la sévérité de leurs jugements ? avons nous assez fidèlement correspondu aux soins qui nous ont été prodigués pour que nous puissions nous présenter avec confiance devant vous ? Une chose nous rassure pourtant : c'est que plusieurs d'entre vous Messieurs et Mesdames ont voulu suivre pas à pas nos progrès dans le cours de cette année et nous donner des preuves nos équivoques de leur satisfaction. Leur bon accueil nous est un présage de celui des autres et nous raffermirait contre nous mêmes.

Je voudrais jeter avec vous, Messieurs et Mesdames un coup d'œil rapide sur les quelques années d'existence que compte cette maison ouverte à l'instruction de l'enfance et qui marque pour cette ville la date de l'instruction populaire ; vous la verriez après s'être élevée comme par enchantement, s'abaisser presque aussitôt sous les flammes, renaître tout à coup de ses cendres plus belle et plus florissante que jamais.

vous entendriez sans doute, avec intérêt ces détails qui ne seraient après tout que l'histoire de vos bienfaits.

Mais le temps me presse, j'aime mieux mettre sous vos yeux ce qui fait l'objet constant de la sollicitude de nos maîtres et de l'enseignement qu'ils nous donnent ; Ils s'attachent encore plus à former notre cœur que notre esprit et s'efforcent d'y déposer la semence de toutes les vertus, de n'y laisser place que pour des sentiments honnêtes et de lui inspirer un mâle courage pour remplir toutes les obligations de la vie, il nous semble que depuis que nous sommes dans cette maison bénie nous savons mieux aimer le suprême dispensateur, de tous les biens, notre amour pour nos bons parents déjà consacré par la nature s'est accru de toute la puissance de la Religion ; nos cœurs ouverts désormais et pour toujours à la reconnaissance ne demandent qu'à connaître, et à chérir leur bienfaiteurs.

On nous apprend aussi à obéir parce que dans tous les états de la vie l'obéissance est le premier devoir du chrétien et du citoyen et que d'ailleurs il faut avoir su obéir pour savoir commander.

On nous apprend encore par des exercices réguliers et persévérants à bien employer notre temps. La règle s'empare tellement de tous nos instants, toutes nos occupations se succèdent avec une telle rapidité que s'il n'y a aucun de nos moments qui soit accordé à la paresse, il n'y en a aucun qui soit perdu pour le plaisir. C'est ce bon emploi du temps qui nous habitue à le bien ménager un jour et qui nous permet de faire dans chaque branche des progrès sûrs et rapides.

Ces progrès nous sont d'ailleurs facilités par l'excellence de la méthode, le système que suivent nos maîtres n'est pas un système de vogue ou d'engouement qu'on soit obligé de remplacer ou de corriger d'année en année pour faire face à de nouvelles exigences. C'est un système consacré par son vénérable fondateur par l'expérience des siècles et des nations les plus éclairées, il est fondé sur des principes si sûrs et si sages, que sans le modifier, il s'adapte naturellement aux besoins de tous les âges et de tous les peuples, et que, sans empiéter sur un enseignement supérieur, il n'omet aucune des connaissances élémentaires qui peuvent guider les facultés du jeune homme, lui assurer un avenir proportionné à ses talents et à sa conduite, faire enfin de lui un citoyen laborieux et utile à la société.

Heureux si nous avons compris tout d'abord le prix inestimable de cette éducation que vous nous ménagez, mais nous devons l'avouer, Messieurs et Mesdames ces réflexions étaient au dessus de la légèreté de notre âge ! l'exacte discipline que

Illustre fondateur des écoles chrétiennes a voulu maintenir dans son institut, nous parut, d'abord gênante et presque révoltante mais lorsque nous, la vîmes adoucie par la tendresse ingénieuse de ceux qui sont chargés de la faire observer, nous vîmes avec joie et empressement nous soumettre à ce joug salutaire.

Aujourd'hui que nous recueillons les premiers fruits de notre soumission, aujourd'hui que notre raison plus mûre nous fait mieux sentir que cette discipline sévère est la plus sûre sauve-garde de notre innocence et le moyen le plus efficace de faire valoir les talents que Dieu nous a départis, nous nous félicitons d'avoir courbé nos jeunes fronts devant une intelligence supérieure à la nôtre : Si quelques uns séduits par l'apat trompeur de la liberté ont quitté avant le temps l'asile de leur instruction ; l'opinion publique qui fera justice de leur ignorance apprendra aux autres qu'ils ne doivent en sortir que lorsqu'il seront capables d'appuyer la vigueur du corps sur la puissance de l'esprit sans laquelle la première n'est qu'une force aveugle et stérile.

Vous l'avez compris Messieur et Mesdames, et beaucoup mieux que nous : voilà pourquoi vous êtes venus plusieurs fois dans le cours de cette année nous honorer de votre présence et nous encourager de vos précieuses libéralités, pendant que d'autre part vous nous appreniez, par vos exemples, à devenir d'honnêtes et d'utiles citoyens.

Soyez bénis mille fois, messieurs et mesdames, de ces sacrifices qui se renouvellent sans cesse et dont le malheur des temps augmente à nos yeux le prix et le mérite.

Puisse, en retour, notre bonne conduite, puissent les services que nous rendrons un jour à la société transmettre à vos cœurs généreux le souvenir toujours vivant de vos bienfaits et de notre reconnaissance.

Distribution des prix.

AUX ÉLÈVES.

Des frères des Ecoles Chrétiennes de Québec, le 28 juillet 1848.

PRIX D'EXCELLENCE

Eugène Durand et Prosper Giroux.

BONNE CONDUITE

Prix.—Alexandre Laprise, Octave Lépine, Jean Chaperon, Joseph Bédard, F. X. Lemieux, John McCormick, Octave Boucher, Joseph Gingras, Louis Leclerc.

Accessit.—George Chaperon, Henri Bistodeau, Ronald Macdonald, J. Baptiste Matte, F. X. Frenette, Charles, Alain, Romuald Lamontagne Alfred Dumontier.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Prix.—Jacques Augé, Prosper Giroux, Joseph Bédard, F. X. Frenette, Edouard

Letarte, Victor Bélanger, François Lepage Eugène Durand, Narcisse Lafrance, George Desjardins, Magloire Pelletier, Dominique Lortie, F. X. Robitaille.

Accessit.—Jean Derome, Napoléon Chassé, George Gingras, Honoré Vézina, Hubert Doré, Nicolas Giasson, Marcel Binet, Jean Lépine, Toussaint Varennes.

ASSIDUITÉ.

Prix.—François Briand, Joseph Bédard, Alexandre Laprise, François Cantin, Edouard Letarte, Elzéar Poitras, Ferdinand Poitras, Jean Godbout, Louis Leclerc, Romuald Lamontagne, George Desjardins.

Accessit.—Jean Derome, F. X. Lemieux George Chaperon, Jean Chaperon, J. Bte. Matte, Eugène Durand, George Gingras, F. X. Frenette, Octave Boucher Charles Laveau, Ignace Barbeau.

APPLICATION.

Prix.—Alexandre Laprise, Elzéar, Chateauvert Ronald Macdonald, Alfred Vézina, François Briand, Dolis Lemaître, Joseph Germain, François Dion, Joseph Gingras, Alfred Dumontier, Samuel Poitras, Charles Alain.

Accessit.—Edouard Letarte, Jérémie Lémelin, Ferdinand Poitras, Jean Godbout Louis Labadie.

LECTURE.

Prix.—Toussaint Varennes, Jean Lapointe, Narcisse Lafrance, Louis Carpentier.

Accessit.—Louis Leclerc, Dominique Lortie, F. X. Giguère.

ORTHOGRAPHE.

Prix.—F. X. Frenette, Oscar Macdonald Jacques Augé, Eugène Durand, Louis Martel, Ulric Binet, Nicolas Giasson, F. X. Lemieux, Henri Bistodeau, Alfred Vézina, Etienne Poitras, André Picard, John McCormick, Marcel Binet.

Accessit.—Prosper Giroux, Victor Bélanger, Joseph Bédard, Napoléon Chassé, George Chaperon, Jean Derome, Elzéar Chateauvert, François Lepage, Joseph Nadeau, Joseph Mercier, Hubert Doré, Joseph Falardeau, Alexandre Laprise, Jean Lapointe, Narcisse Lafrance.

ANALYSE.

Prix.—Louis Martel, Joseph Bédard, F. X. Frenette, Jacques Augé, Jean Derome, Napoléon Chassé.

Accessit.—Alfred Vézina, Henri Bistodeau F. X. Lemieux, François Briand, Joseph Falardeau, Eugène Durand, Ulric Binet, Prosper Giroux.

ARITHMÉTIQUE.

Prix.—Prosper Giroux, Eugène Durand Jacques Augé, Elzéar Poitras, F. X. Frenette, Nicolas Giasson, Alfred Vézina, Joseph Falardeau, F. X. Lemieux, Jean Derome, Louis Martel, François Lepage;

Hubert Doré, George Gingras, George Chaperon, Joseph Mercier, Dominique Lortie, Jean Lépine, F. X. Giguère, Etienne Poitras.

Accessit.—Ulric Binet, F. X. Lemieux, Henri Bistodeau, Joseph Bédard, Joseph Delisle, François Dion, Oscar Macdonald, Victor Bélanger, Louis Cantin, Ferdinand Poitras, Jean Chaperon, François Gagné Louis Carpentier, André Picard.

HISTOIRE.

Prix.—Jacques Augé, F. X. Frenette, Oscar Macdonald, Octave Giguère, Prosper Giroux, Honoré Vézina, Eugène Durand, Octave Lépine, Marcel Binet, Charles Laveau, Charles Alain, Jean Godbout.

Accessit.—Hubert Doré, Victor Bélanger, Joseph Pouliot, Théophile Bédard, Napoléon Chassé, Louis Cantin, Félix Fortier, Samuel Poitras, Victor Martel.

GÉOGRAPHIE.

Prix.—Nicolas Giasson, Jean Chaperon, George Chaperon, Elzéar Chateauvert, Joseph Petitclerc, Napoléon Chassé, Jean Bourbon, Louis Carpentier, Victor Martel, Ignace Barbeau.

Accessit.—Honoré Vézina, George Gingras, François Lepage, Louis Martel, Dolis Lemaître, Charles St. Antoine, Jérémie Lémelin, Apollinaire Bureau, Théophile Bédard, F. X. Dupuis, Etienne Poitras, John McCormick.

GÉOMÉTRIE.

Prix.—Prosper Giroux, Eugène Durand, Ulric Binet, Joseph Lecomte, Joseph Nadeau.

Accessit.—George Gingras, Octave Lépine, F. X. Lemieux, Jacques Augé, F. X. Frenette.

DESSIN.

Prix.—Eugène Durand, Alexandre Laprise, Prosper Giroux, François Cantin.

Accessit.—Henri Bistodeau, Joseph Falardeau, Louis Cantin, Joseph Nadeau.

ÉCRITURE.

Prix.—Eugène Durand, Jacques Augé, Alexandre Laprise, Ulric Binet, Henri Bistodeau, George Gingras, Joseph Falardeau, Joseph Bédard, Ulric Vézina, Louis Labadie, Felix Fortier.

Accessit.—Oscar Macdonald, F. X. Lemieux, Jean Derome, Louis Martel, François Cantin, Guillaume Allard, Joseph Germain, Jean Godbout, Jean Lapointe.

Le manque de place nous a empêché d'annoncer dans notre dernier numéro, que les Frères des Ecoles Chrétiennes de cette ville, vont dans le mois de Septembre prochain ouvrir une classe uniquement pour les élèves qui se destinent aux professions industrielles, et dans laquelle on enseignera la grammaire, les règles du commerce, du dessin linéaire, les éléments des sciences et des arts. C'est un enseignement depuis longtemps désiré et qui augmente la dette de reconnaissance

contractée par les citoyens de Québec envers les bons frères et la société d'Éducation de ce district. On nous informe que plusieurs paroisses désireuses de posséder ces habiles instituteurs en ont été empêchées par la crainte d'encourir des dépenses trop fortes. Nous pouvons dire avec certitude que tous les frais d'établissement d'école de Frères, y compris les frais de voyage, ne peuvent excéder \$195.

Pour \$90, par année, on aura trois frères; et cette somme est la seule qu'on aura à payer, à ces instituteurs, et servira à payer leur entretien et toutes leurs dépenses.

Comté de Montmorency.— Il paraît que ce comté a été hier, le théâtre d'une scène, aussi dégoûtante que scandaleuse. Hétons nous de dire pour l'honneur des respectables habitans de ce comté, qu'ils n'y ont pris aucune part et que toute la gloire de cette brillante journée appartient à certains individus de la cité de Québec trop connus pour qu'il soit nécessaire de les nommer; à des gens qui, pour satisfaire des haines personnelles, des rivalités d'établissements, rapetissent la politique du pays aux proportions mesquines et honteuses des animosités individuelles.

A propos de cette affaire, on nous a informé que dimanche à la porte de l'église du Château-Richer, M. Rhéaume, avocat de Québec, nous a fait l'honneur insigne de s'occuper de nous, et que là, après avoir déclaré que tout le monde excepté lui, était vendu à l'administration, il avait ajouté que *l'Ami de la Religion et de la Patrie* était aussi vendu à l'administration. Voilà une magnifique découverte et qui montre plus de *spiritueux* que d'esprit.

Concert.— Nous avons assisté, hier au soir, au concert de MM. BURKE et HOFFMAN. Jamais, de l'aveu des amateurs et connaisseurs, il n'a été entendu dans Québec, un violoniste de la force de M. Burke; entre ses mains, le violon paraît être un instrument magique qui exprime à volonté tous les mouvements de l'âme de l'habile exécutant. M. Hoffman, est un des pianistes distingués, malgré sa jeunesse; il donne au piano, instrument ingrat, de l'âme et de l'expression, et il en surmonte les difficultés avec une facilité admirable et vraiment étonnante.

Ces messieurs donnent ce soir, un second et dernier concert. Nous invitons fortement tous ceux qui veulent connaître la puissance du violon, cet instrument qui nous paraît vulgaire et insignifiant tant on est habitué à l'entendre grincer, à pas ne manquer de se rendre ce soir, à l'hôtel St. Georges, à 8 heures et demie.

Yucatan.— Les Yucatéques ont été victorieux dans plusieurs engagements avec les sauvages qui paraissent entièrement en déroute.

Mexique.— 11 juillet. Un combat a eu lieu entre les troupes du gouvernement commandées par Bûstamente et les insurgés conduits par Paredès; ces derniers ont remporté la victoire. Bustamente a perdu 500 hommes. On s'attend à voir le gouvernement actuel renversé par Paredès. Les routes du Mexique fourmillent de voleurs.

Liste des Lettres

qui sont restées au bureau de Poste de Whitehall, et qui n'ont pas été expédiées à Québec, faute d'être payées.

P. Fournier, Québec,	5.
Léandre Fréchette, do	12.
F. C. Julien, do	10.
Marie Jacques, do	10.
Mad. Ve. Frs. Jolies, do	10.
J. H. Jolicore, do	5.
T. H. Julien, do	10.
Ph. Lesueur, do	10.
Ed. Lacroix, do	10.
D. Mercier, do	10.
Jacques Mercier, do	10.
F. Morin, do	10.
Ls. Magnenant, Lotbinière,	12.

Les chiffres qui sont placés après les noms indiquent le prix du port à payer, pour retirer ces lettres, c'est-à-dire, 5, 10, 12 cents, faisant à peu près 6, 12 et 15 sols.

(De la Revue Canadienne.)

LE DR. LA TERRIÈRE.— Une assemblée a eu lieu la semaine dernière à la Malbaie pour approuver la conduite du Dr. La Terrière qui a préféré les intérêts de son comté aux siens propres. L'assemblée a adopté des mesures pour assurer la réélection de ce monsieur.

L'avenir, de Samedi dernier nous apprend qu'un grand nombre de personnes viennent des campagnes pour prendre des informations sur les Townships de l'Est afin d'aller s'y établir.

Il y a déjà un grand nombre de familles, dit cette feuille, qui ont fait choix de terres qu'elles veulent habiter dans Roxton et les environs. Jeudi dernier, il est parti trois familles de cette ville, qui ont fait l'acquisition de propriétés dans Stuckly, township voisin de Roxton et qui est déjà habitée par un grand nombre de familles canadiennes. Leurs noms sont J. B. Crotcau, sellier, M. Séguin, boulanger, et M. Séguin, charretier, tous trois de cette ville et pères de famille.

TÉLÉGRAPHE DE TROY ET MONTRÉAL.— La tâche difficile de faire traverser les fils métalliques de cette ligne, près des rapides du St. Laurent a été heureusement accomplie jeudi passé. La communication est maintenant établie entre Troy et le Bureau de la grande rue St. Jacques.

ACTION POUR LIBELLE.— Le col. GUGY, nous dit-on, vient d'intenter une action en dommages contre le *Pilot*, qui s'est permis de dire que le COL. GUBER dont parle M. O'Connor de New York ne peut être aucun autre que B. C. A. GUGY, écrivain, ci-devant Adjudant Général de Milice pour le Bas-Canada. Le galant colonel ajoute la rumeur, est furieux que le *Pilot* ait révoqué en doute sa loyauté et sa fidélité au gouvernement.

Nous prévenons tous nos abonnés retardataires de nous faire parvenir le montant qu'ils nous doivent pour abonnement à notre journal. Les conditions sont que l'abonnement est payable par semestre et d'avance. Comptant sur l'exactitude des abonnés, nous avons fixé le prix d'abonnement au modique taux de 12s. 6d. par année. Croyant avoir rempli toutes nos obligations, nous avons le droit d'exiger que nos abonnés s'acquittent de celles qu'ils ont contractées envers nous. Nous informons pour la dernière fois, ceux qui sont en retard que nous prendrons les mesures nécessaires pour les faire payer, s'ils ne se conforment au plutôt à notre juste demande.

Nous donnerons reçu dans notre journal comme par le passé.

VENTES PAR ENCAN.

Sel en Sac, quai des Indes, le 3, à 11 heures par A. J. Maxham.

DÉCÈS.

En cette ville, le 31 juillet, James George Baird, Ecuyer, Avocat, à l'âge de 37 ans.

A VENDRE A CE BUREAU

quelques copies du premier semestre de

L'AMI de la RELIGION et de la PATRIE,

contenant

l'Ante-Christ,

Roman en 2 vols.

PAR JULES de TOURNEFORT.

Pensées sur le Christianisme,

PAR M. DROZ.

**RÉCITS SUR LA
REVOLUTION FRANÇAISE,**

du 22 Février, 1848.

ainsi

QUE LES DÉTAILS SUR

l'Insurrection de Paris,

du 22 Juin, 1848.

Ceux qui veulent se procurer cette précieuse collection de Littérature et de détails sur la Révolution de France, feront bien de se hâter car il en sera disposé que très peu de copies. Prix 6s. 3d. Québec, 2 août, 1848.

G. GEORGE BIGAOUETTE, Meublier-Ebéniste, St. Roch, rue St. Vallier, vis-à-vis la rue Grant. Québec, 16 juin, 1848.

Joseph Patitciere, Notaire, rue St. Joseph, N^o. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

PETIT GUIDE DU JEUNE NOTAIRE,

ou
Compilation de la " Coutume de Paris," du "Parfait Notaire" et du style parfait des Notaires.

AVEC TOUTES LES FORMULES LES PLUS NÉCESSAIRES.

par **EUGENE L'ECUYER**, Notaire.
Sous le Patronage de la Chambre des Notaires de Québec.

Le tout formera un volume de 350 pages au moins. Prix 10s.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE
De Québec.

ELECTION GENERALE.

EN conformité aux statuts de la Société il se tiendra une Assemblée Générale de tous les membres, lundi, le quatrième jour de Septembre prochain, à la Salle des Séances de l'Ancien Hôtel du Parlement à sept heures du soir, pour y procéder à l'élection des Officiers Généraux de la Société et à la confirmation de l'élection des officiers Sectionnaires.

Les Secrétaires de Section sont priés de communiquer au Soussigné le rapport annuel des procédés de leurs sections respectives, avec la liste des membres et un état des finances, d'ici au vingt d'août prochain, afin que le tout soit soumis au Comité Général de Régie, et communiqué en forme de rapport annuel de la Société à l'Assemblée Générale du 4 Septembre.

Les membres sont requis d'exhiber leurs cartes d'admission à l'entrée de la salle pour avoir le droit de voter.

Par ordre.
U. J. TESSIER,
Secrétaire-Archiviste.

Québec, 24 juillet 1848.



STEAMER QUEEN

Le prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 10s., les repas compris.

Québec, 17 juillet, 1848. **H. E. SCOTT.**

FROMAGE DE GRUYERES.

LES Soussignés viennent de recevoir par la John & Elanore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.
Québec, 16 juin 1848.

Parapluies Français, Etc.

LES Soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

Balais Français de Chiendent, pour tapis.

Parfumerie de Lubin.

Brosses à barbe, françaises.

Une variété d'articles de **GOUT** et d'**UTILITE** comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.
Québec, 28 juin 1848.

Ecole Demandée.

UN jeune homme qualifié sous tous les rapports, désire une place comme Instituteur pour une école élémentaire ou école modèle. Il fournira les certificats les plus favorables. S'adresser au Bureau de ce journal, ou à **J. CREMAZIE**, écrivain, avocat, Québec, rue la Fabrique No. 12, par lettre affranchie.

Québec, 31 juillet 1848.

Mr. Molt est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec. Québec, 12 juin, 1848. { Rue St. Joseph, No. 11.

REVOLUTION.

Le Commerce du Canada ayant éprouvé une révolution en conséquence des droits lourds imposés sur les effets de manufacture anglaise par notre législature provinciale, et pour lutter contre cette taxe absurde et exorbitante, le soussigné

a importé et importera les produits des manufactures Américaines et Etrangères,

par la voie des Etats-Unis, à un taux beaucoup plus bas que les marchandises anglaises peuvent être importées sur notre marché.

LES MARCHANDISES NOUVELLES qui viennent d'être reçues de la GRANDE-BRETAGNE et d'IRLANDE, forment un assortiment des plus étendus et des plus variés de

Draperie, Marchandises Seches & de Gout,

qui puisse être trouvé en cette ville et qui sera vendu immédiatement à un petit profit. Plusieurs emballages et caisses sont maintenant ouverts et comprennent ce qu'il y a de plus RECHERCHE sur le marché de New-York en fait de Poil de chèvre, Toile du Nord, Lawn, Crêpe Organdie, Mousselines de couleurs, Chapeaux, Bas, Barrèges français, Cordonnet Egyptien et Américain, Bourses de Soie, Parures de gout de toute description, vraies bottes et souliers français &c. &c. Les habitants de cette ville et des environs peuvent s'attendre à voir l'assortiment le meilleur et au plus bas prix qui ait jamais été mis en vente en Canada.

ON RECOIT EN PAIEMENT LES MONNAIES DE TOUS LES PAYS.

AUSSI:

Les Billets de toutes les Banques solvables des Etats-Unis. Vente au comptant. Les personnes endettées envers notre établissement sont priées de régler leurs compte sans délai.

Le dépôt de Souliers et bottes de Caoutchouc se trouve en arrière de l'Etablissement de Marchandises seches, rue Hope, (Sts. Famille) No. 13.

Québec, 7 Juin, 1848.

T. CASEY.

Marché de la Haute-Ville.

A VENDRE.
PAR LE SOUSSIGNE
Rue la FABRIQUE, 4 Haute-Ville. Rue la FABRIQUE, 4 Haute-Ville.

LE PALE des Indes Orientales, en bouteilles de pinte et chopine.
PORTER de Londres de Hibbert, do do do.
CIDRE de première qualité, do do do.

W. LeCheminant.

Québec, 24 juillet, 1848.

A LOUER.

TOUT le haut de la maison, No. 22, Rue Lamontagne, contenant 12 appartement, bien adapté pour une maison de pension, avec apentis et partie dans l'été et la cour, maintenant occupés par le soussigné.

A LOUER AUSSI, D'EXCELLENTEES CAVES, propres au commerce avec une entrée facile par la cour.—S'adresser sur les lieux à

W. COWAN.

Québec, 26 juillet 1848.

ASSOCIATION

POUR LA COLONISATION DES TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en l'Etude de M^{re}. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Bassé-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent.

N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M., à cinq heures.

J. B. A. CHARTIER,
Secrétaire.

Québec, 17 juillet 1848.

LE DR. MARSDEN a transporté son domicile à la maison ci-devant occupée par le DR. WATT, Place d'Arme, porte voisin, de l'Hôtel St. George.

Québec, 1^{er} mai 1848.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie.

G. D. FERGUSON,
HORLOGER ET BIJOUTIER, etc.

No. 9, Rue Lamontagne.

QUÉBEC.

INFORME respectueusement ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe, un assortiment splendide et varié, de montres anglaises et françaises; à levier, à patente, détaché, horizontal, Montre de Lépine, verticales, Horloges, BIJOUTERIE, coutellerie fine, parfumerie, articles français de fantaisie, qui après examen seront trouvés être le meilleur assortiment qui ait jamais été importé en cette cité et qui seront vendus comptant à petit profit.

G. D. F. ayant eu occasion d'acquérir une connaissance parfaite de son art dans les meilleurs établissements de Québec et de Montréal, pendant les six dernières années, espère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. B.—Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyées et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés.

Québec 21 Juin 1848.

BOUTIQUE DE CORDONNIER.

LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a établi sa boutique au No. 2, Rue St. Paul, vis-à-vis de MM. C. & W. Wurtele, où il sera prêt à exécuter avec ponctualité tous ordres pour chaussures, dans le meilleur goût et à des prix très modérés.

ANDRE BURN.

21 avril 1848.

Aviz Important.—Toute personne de la campagne qui nous fournira d'abonnés capables de payer, aura droit de recevoir notre journal par rétro.

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!
AVIS AUX INCENDIÉS À QUI LES PRÉMIUMS ONT ÉTÉ ACCORDÉS.

RÉSOLU que le délai accordé aux Incendiés dans les billets qu'il tiennent de ce comité, de bâtir de la date de leurs billets au 1er novembre 1847 (suite de quoi les dits billets, dont ils sont porteurs seraient nuls et de nul effet, serait étendu au 1er août 1848.

J. G. BAILLARGÉ, Président.

Par ordre
 O. ROBITAILLE, Secrétaire.
 Québec, 12 mai 1848. 3-fsm

NOUVELLE

METHODE

POUR APPRENDRE A BIEN LIRE

A VENDRE A L'IMPRIMERIE DE
Wm. Cowan,
 No. 22, Rue Lamontagne, Québec.

Dr. GIROUX,

APOTHECAIRE,

à transporté son établissement au
 No. 2, Rue La Fabrique.

vis-à-vis le magasin de M. BOISSEAU,
 Près du Marché de la Haute-Ville,
QUEBEC.

Cours de Botanique.

Le soussigné, membre agrégé de la société Médico-Botanique de Londres donnera UN COURS DE BOTANIQUE durant l'été prochain, à commencer du 15 MAI.

Le cours sera en conformité avec la loi qui régit la pratique de la médecine et qui est maintenant en force.

W. MARSDEN, M. D. F. M. B. S. L.
 31 mars 1848.



BATEAUX A VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux à vapeur le QUEBEC et le JOHN MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel, Passagers de chambre, 15s, sur le pont, 5s.

J. WILSON.

Québec, 26 mai, 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny, tenue le vingt-trois de Mai dernier, le règlement pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village de Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de l'Islet, fut alors adopté et passé par le Conseil; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI, s'il arrivait que quelque un de ces jours se trouveraient un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle brisée sur icelui.

LOUIS FOURNIER

Village de Montmagny, le 1er juin, 1848.
 Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

Premier arrivage d'Europe,

Via le Havre et New-Yorket l'Express de King & Rice

AU LIVRE D'OR.

Librairie Ecclésiastique et Classique,

NO. 12, RUE LA FABRIQUE.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente 8000 volumes sur la théologie, la Jurisprudence, la Littérature, les Sciences et les Arts, Voyages, etc., etc., sur lesquels ils appellent l'attention des amateurs.

Aussi,

Livres de dévotion, de prières de toutes qualités, formals et description, Bréviaires, Missels, etc. MM. les marchands pourront se procurer chez les soussignés un assortiment étendu de Livres de prières, fournitures d'écoles, etc.

Attendu par PASTORIA et le TIBER de Bordeaux un assortiment de magnifiques articles de goût.

Québec, 26 avril 1848.

J. & O. CREMAZIE.

GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES DE ST. ROC

Rue Desfosse,
 ST. ROCH,
 Québec.

THOMAS LARIVIERE,

Rue Desfosse
 ST. ROCH,
 Québec.

MEUBLIER,



A l'honneur de prévenir le public et ses nombreuses pratiques qu'ayant écoulé durant l'hiver, tout son ancien assortiment de la saison précédente, il Pa renouvelé totalement et qu'il peut offrir, maintenant à l'inspection générale dans son magasin

UN CHOIX COMPLET ET RECHERCHE DE MEUBLES,
de tous les genres et de tous les prix,

manufacturés sur les modèles les plus à la mode, et avec les meilleurs matériaux, et dont l'énumération serait trop longue.

Reconnaissant de l'encouragement dont on a bien voulu le favoriser jusqu'à présent, il ose en solliciter la continuation pour l'avenir, et appeler l'attention générale sur son approvisionnement de TABLES à CARTES, à DINER, de tous genres, CHAISES d'ACAJOU, COUCHES de la dernière élégance, SOFAS, CHAISES d'AISSANCE, etc. q'illoffrira constamment comme par le passé, à des prix modérés.

ET AUX CONDITIONS LES PLUS LIBERALES.

Québec, 25 février, 1848.

PETIT TRAITE DE GRAMMAIRE ANGLAISE,

PAR CHS. GOSSELIN,

A vendre chez MM. A. Côté & Cie.; J et O. Crémazie; Fréchette et frère.



JOSEPH CADOTTE,

Rue St. Pierre, près du Marché
 BASSE-VILLE.

FAIT ses plus sincères remerciements, au public en général pour l'encouragement qu'il en a eu jusqu'ici, et l'informe respectueusement qu'il aura toujours constamment en main, comme ci-devant,

HARNAIS, BÔTES et SOULIERS
 FRANÇAIS, etc.

Quantité de **CUIRS CANADIENS**, tels que peaux de Monton, Veau, à des prix très modérés. N° 1 et N° 2 de **SECOND PRIX.**
 Québec, 24 décembre, 1847.

Institut Canadien DE QUEBEC.

Appel aux Artisans et aux Ouvriers.

L'INSTITUT CANADIEN de Québec fondé depuis quelques jours seulement, vient d'ouvrir ses premières séances régulières. Quoique naissant, l'Institut, compte déjà près de 300 membres, et sous peu pourra leur offrir l'avantage d'une grande Bibliothèque qu'il doit à la générosité des citoyens de cette ville.

Plus de 40 journaux tant du pays que de l'étranger, vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le but principal est de faire entre ses membres un échange de connaissance utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel aux ARTISANS et OUVRIERS de Québec, qu'il sollicite à partager avec lui les avantages de l'association.

Par ordre de J. B. A. CHARTIER, Secrétaire, Archiviste, Salle de l'Institut, le 11 février, 1848. } de l'Inst. Canadien.

LITHOGRAPHIE du Portrait de JACQUES CHARTIER, par M. TH. HAMEL, à vendre chez MM. Crémazie et chez les soussignés Prix 5s.

F. VEZINA, Agent.
 Québec, 12 mai 1847.